



Le Cœurville - Saint-Ouen l'Aumône (95)

# Elysées Résidence 5

## Bulletin d'informations n° 02 / 2013

Loi Scellier – Secteur Intermédiaire

2<sup>e</sup> trimestre 2013 - Du 01.04.2013 au 30.06.2013

Valable jusqu'à la parution du bulletin n° 03 / 2013

### Edito

Chers Associés,

La 1<sup>ère</sup> phase de mise en location des appartements réceptionnés par votre SCPI touche à sa fin. Elysées Résidence 5 compte désormais 83 locataires sur les 90 lots effectivement livrés.

La qualité des actifs qui ont été proposés à la location par votre SCPI a permis de maintenir le niveau global des loyers à leur prix de présentation.

Nous attendons encore la livraison fin 2013 et début 2014 de 110 appartements acquis en 2011, dont cinquante T1/T2, cinquante-cinq T3/T4 et cinq T5.

Le reste de votre patrimoine devrait être loué dans des conditions similaires et porter le montant global des loyers annuels collectés par la SCPI Elysées Résidence 5 à environ 2 millions d'euros.

Les prochaines livraisons attendues sont à Massy, Bezons, L'Isle Adam et Andrésy.

A noter que l'achèvement des appartements de ce dernier site devrait être décalé de plusieurs semaines pour raisons d'intempéries.

Nous vous tiendrons informés des mises en location que nous espérons rapides et avec des locataires rigoureusement sélectionnés afin que vous puissiez percevoir courant 2014 des revenus locatifs sur l'ensemble des logements que détient votre SCPI.

Nous vous remercions de votre confiance.

Très Cordialement,

Le Directoire.

## Chiffres Clés

Date de création	10 juin 2009
Type de SCPI	Habitation « Scellier Social »
Durée statutaire*	20 ans
Nombre d'associés	652
ANR (valeur de réalisation en €) par part au 31/12/2012	1 062,39

\* sauf prorogation décidée par l'Assemblée Générale des associés

## Vie Sociale

Les associés réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 juin 2013 ont adopté l'ensemble des résolutions qui leur étaient proposées et désigné pour trois ans, en qualité de Membres du Conseil de Surveillance, Messieurs Emmanuel CHAGNAUD-FORAIN, Christophe PERONI et Jean-Luc POTIER.

## Capital social

Le capital social s'élève à 50 013 600 € divisé en 47 632 parts d'un montant nominal de 1 050 €.

## Marché secondaire

Aucune part n'a été échangée au cours des confrontations du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.

## Informations

[www.hsbc-reim.fr](http://www.hsbc-reim.fr)

Pour toute information commerciale :

**Evelyn CESARI** - tél. : 01 40 70 39 44

Assistante :

**Eloïsa BORGES VARELA** - tél. : 01 40 70 23 77

Pour toute autre information sur la Gestion des Associés :

**Olivier CHAUVEL** - tél. : 01 40 70 72 53

**Céline LAM-RECCHIA** - tél. : 01 41 02 41 08

**Anne-Soizic PISTIAUX** - tél. : 01 40 70 26 72

Fax de la Société de Gestion - 01 40 70 32 41

En cas de modification de vos coordonnées personnelles (changement de RIB, d'adresse, ...), et si le compte sur lequel sont versés les revenus de vos parts n'est pas un compte HSBC, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre demande signée accompagnée de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité et du justificatif relatif à ce changement.

Ce bulletin est produit et diffusé par HSBC REIM (France). Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC REIM (France) sur le marché et son évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC REIM (France). En conséquence, HSBC REIM (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Par ailleurs, les performances passées relatives aux valeurs de parts et aux revenus distribués ne préjugent pas des performances futures. Toutes les données sont issues de HSBC REIM (France) sauf avis contraire.

**HSBC REIM (France) – 722 028 206 RCS Paris. S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 230 000 euros. Filiale à 100 % de HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France). Siège social et adresse postale : 15, rue Vernet – 75419 PARIS CEDEX 08**

Elysées Résidence 5 est gérée par la Société de Gestion HSBC REIM (France), qui a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le n° GP 08000013 avec effet au 30/05/2008. La note d'information d'Elysées Résidence 5, qui a obtenu le visa de l'AMF n° 09-11 en date du 3 juillet 2009, ainsi que ses statuts sont disponibles auprès de la Société de Gestion HSBC REIM (France) et sur le site Internet [www.hsbc-reim.fr](http://www.hsbc-reim.fr)

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que les données à caractère personnel vous concernant sont susceptibles d'être communiquées aux sociétés du Groupe HSBC ou à des tiers, notamment sous-traitants situés en France ou à l'étranger, notamment dans des Etats n'appartenant pas à l'Union Européenne. Ces données ainsi que l'ensemble des données à caractère personnel détenues par HSBC REIM (France) dans le cadre des opérations réalisées pourront être utilisées pour les besoins de la gestion de ces opérations, de détection et d'évaluation du risque, de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent de HSBC REIM (France) et des sociétés du groupe HSBC. Dans le cadre d'un transfert vers un pays hors Union Européenne, des règles assurant la protection des données ont été mises en place (autorisations de la part de la Commission Nationale Informatique et Libertés - CNIL, contrats types de la Commission Européenne). Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès et de communication auprès du Département de la Conformité de la Gestion d'Actifs (Ile-de-France, 4 pl. de la Pyramide - La Défense 9 - 92800 Puteaux), et d'en exiger, le cas échéant, la rectification ou de s'opposer à leur utilisation.

## Patrimoine

Dept	Ville	Livraison	Nombre
69	LYON 7 <sup>e</sup> GARIBALDI	12 octobre 2012	15
69	LYON 9 <sup>e</sup> CORDERIE	29 octobre 2012	9
77	MEAUX	14 décembre 2012	5
95	ARGENTEUIL Avenue d'Argenteuil	17 décembre 2012	11
95	ARGENTEUIL Rue de la Grande Ceinture	20 décembre 2012	17
95	SAINT OUEN L'AUMONE	28 décembre 2012 / 29 mars 2013	13
94	ALFORTVILLE	14 mars 2013	20
91	MASSY	4 <sup>e</sup> trimestre 2013	27
95	L'ISLE ADAM	4 <sup>e</sup> trimestre 2013	10
95	BEZONS	4 <sup>e</sup> trimestre 2013	43
78	ANDRESY	1 <sup>e</sup> trimestre 2014	30
Nombre total de logements			200

## Distribution des Revenus

Après vérification par le Commissaire aux comptes de la situation comptable au 30 juin 2013, un 1<sup>er</sup> acompte semestriel a été mis en paiement le 25 juillet 2013.

Son montant brut de 3,22 € par part est minoré du montant des impôts réglés par la SCPI pour le compte de chacun des associés.

Le montant net versé correspond à :

- 3,00 € par part pour un associé supportant le prélèvement forfaitaire obligatoire sur les produits financiers,
- 3,14 € par part pour un associé bénéficiant de l'exonération de ce prélèvement forfaitaire obligatoire et supportant seulement les prélèvements sociaux.

## Fiscalité

### • Revenus financiers (LF 2013 Art. 9)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les revenus financiers de la SCPI sont soumis obligatoirement au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec un prélèvement obligatoire au taux de 24 % faisant office d'acompte d'impôt sur le revenu, sauf exceptions.